

Nassogne
25 ans après

25 ans après...

Il y a 25 ans, l'Assemblée Diocésaine de Nassogne marquait une étape importante en termes de participation pour le diocèse de Namur. Pour ceux qui étaient associés d'assez près au processus, cela s'est vécu dans un sentiment d'enthousiasme. Pour certains, tout semblait alors possible...

Qu'en est-il 25 ans plus tard ? C'est la question que nous avons voulu poser. Nous avons interrogé Jacques Briard, un Namurois qui était à l'époque observateur pour le Conseil Général de l'Apostolat des Laïcs (devenu depuis le Conseil Interdiocésain des Laïcs). Il rappelle le processus qui a mené à cette assemblée, signale en quoi elle était novatrice et porteuse d'espairs. Nous rappelons ensuite les priorités qui se sont dégagées démocratiquement lors de cette assemblée.

Nous donnons ensuite la parole à une lectrice. Elle n'y était pas et se demande s'il en reste aujourd'hui davantage qu'un peu de nostalgie ou un sujet de conversation pour anciens combattants.

Enfin, Michel Habran fait écho aux suites particulières que l'Assemblée a provoquées dans la partie luxembourgeoise du diocèse à l'initiative du Mouvement Ouvrier Chrétien, et en particulier de deux de ses associations membres : Vie Féminine et les Equipes Populaires.

Depuis, le diocèse s'est vu remodelé par un évêque qui n'avait pas participé à l'Assemblée et ne se préoccupait guère de ses

recommandations. Nous y faisons écho dans le numéro 72 de Sonalux, à l'occasion de sa nomination comme archevêque de Malines-Bruxelles.

Aujourd'hui, le diocèse vit un nouveau changement. Alors qu'on annonçait une longue procédure pour la nomination d'un nouvel évêque, la désignation de Mgr Rémi Vancottem a été annoncée dès le 31 mai. Evêque pour le Brabant wallon depuis plus de 25 ans, il s'est d'emblée présenté comme un homme d'écoute.

L'annonce de sa désignation n'a pas provoqué de grands remous. Sera-t-il un évêque thérapeute, qui soignera les blessures ? Sera-t-il un évêque discret, qui laissera les personnes mises en place par son prédécesseur continuer leur œuvre de restauration sans les gêner ? Sera-t-il celui qui pourra rassembler les énergies diverses pour susciter un souffle comparable à celui de l'Assemblée de Nassogne il y a un quart de siècle ? Rien ne permet encore de le dire. Sans doute les décisions des prochains mois donneront-elles les premières indications.

Dans l'attente, l'équipe de Sonalux reste attentive et vous souhaite un été humainement ressourçant, en vous proposant quelques suggestions concrètes d'activités de vacances à la fin de ce numéro.

**Pour Sonalux,
José Gérard**

Il y a 25 ans

L'Assemblée diocésaine de Nassogne

Comme les enquêtes judiciaires qui se réfèrent aux ADN vingt cinq ans après les faits, le diocèse de Namur pourrait retourner à son ADN ou Assemblée Diocésaine de Nassogne d'octobre 1985, alors qu'il entame une nouvelle étape de son histoire. Le point de vue de Jacques Briard, à l'époque observateur du CGAL.

Lors du XXe siècle, des événements d'Eglise ont précédé ou concrétisé les décisions du concile Vatican II prônant la contribution de l'Eglise à la vie du monde et la coresponsabilité de tous les membres du Peuple de Dieu. En fait partie l'Assemblée diocésaine d'octobre 1985 à Nassogne, à laquelle, bien que Namurois, j'ai participé comme observateur du Conseil Général de l'Apostolat des Laïcs (CGAL) ou actuel Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL).

Après une longue préparation

Cette assemblée s'inscrivait dans l'histoire du diocèse et dans un vaste mouvement d'apprentissage de la participation avec : ouverture des rencontres des doyens à des aumôniers de mouvements et des laïcs, partages de la foi lors de carêmes et, surtout, nomination de Mgr Mathen publiant ses lettres pastorales « Tous responsables » en 1977 et « Pour une Eglise diocésaine porteuse d'espérance » en 1979. De plus, à Nassogne déjà, eurent lieu des sessions d'analyse de la société en 1980 et, en 1982, sur le thème « Engagement et Foi » et avec annonce par Mgr Mathen de la tenue d'une « Assemblée diocésaine » en 1985 avec des délégués.

1982 fut aussi l'année de la publication de l'Appel adressé aux chrétiens de Wallonie et de Bruxelles en vue de définir des lignes d'actions prioritaires. Il était signé par Mgr Mathen et par Mgr Huard, évêque de Tournai, pour la conférence épiscopale, ainsi que par des délégués du Clergé Francophone et du CGAL. Mais il ne connut pas les suites espérées, si ce n'est à travers l'assemblée interdiocésaine pour Bruxelles et la Wallonie ou

Passeports 2000 de 1993 et diverses initiatives diocésaines, dont l'Assemblée de Nassogne fut sans doute la plus audacieuse.

Une assemblée du Peuple de Dieu

Pour moi, le souvenir de la préparation de Nassogne 1985 est aussi lié au fait qu'Anne-Marie Gilson, déléguée du conseil pastoral du Luxembourg au CGAL, fit très courageusement part à Jean-Paul II, en mai 1985, à Liège, des aspirations et des difficultés rencontrées par les laïcs, spécialement les femmes, à promouvoir Paix, Justice et droits humains. Mais il y a surtout le souvenir d'un va-et-vient de consultations auxquelles les 300 délégués participèrent activement dès le premier questionnaire de 1984 « Eglise du diocèse, comment vas-tu ? Où vas-tu ? » pour arriver, à partir des 1.500 reçues, à 30 propositions. Et à l'arrivée à Nassogne, délégués et observateurs reçurent celles-ci et les statuts faisant de cette rencontre « une assemblée du peuple de Dieu du diocèse..... », avec mission « de préparer des décisions diocésaines » ou « de tracer ensemble les lignes prioritaires de l'action pastorale de demain », d'après les mots prononcés par Mgr Mathen avant la tenue de carrefours selon les centres d'intérêt : Chrétiens dans un monde pluraliste, Eglise solidaire des pauvres et des exclus, Préparation au mariage, Formation d'équipes liturgiques, Vivre en communautés d'Eglise, Eglise où tous participent, Conditions de la femme, Formation aux responsabilités dans l'Eglise, Formation religieuse et spirituelle, Village et vie chrétienne, Monde du travail et vie chrétienne, Monde scolaire et vie chrétienne.

On rappellera aussi la formulation par les carrefours des moyens concrets et réalistes pour mettre en œuvre les propositions, les apports des théologiens du diocèse, les réunions par régions pastorales pour envisager la mise en œuvre des décisions et, bien sûr, les votes individuels secrets sur chacune des 30 propositions, les sept plus prioritaires et les trois moyens paraissant les plus adéquats.

L'audace de Mgr Mathen

De la célébration eucharistique finale, je me souviens qu'elle débuta, sous les seuls spots des émissions catholiques flamandes, avec des mercis

répétés « pour l'audace de notre évêque » et des appels de jeunes qui s'étaient sentis trop peu nombreux.

Sur les 30 propositions, 21 obtinrent les 2/3 des voix et devinrent, conformément aux statuts, des « motions diocésaines » proposées à l'évêque. Comme on le lira par ailleurs, par après, Mgr Mathen fit siennes les sept priorités votées, mais en y ajoutant une 8^e relative aux paroisses. Car, dès la fin de l'assemblée, il s'était dit « engagé moralement » par les motions votées par une majorité de délégués. A Nassogne encore, il présenta son image idéale de l'Eglise de Namur : une Eglise, Peuple de Dieu, où toutes et tous doivent savoir bien faire les choses et se sentir responsables ; Une Eglise missionnaire qui, comme un autobus, est un moyen de transport conduisant à Dieu et dont la mission n'est pas en elle-même, mais hors d'elle-même : annoncer la présence du Royaume de Dieu dans le monde ; une Eglise libératrice, voix des sans voix. Une Eglise locale et particulière, mais servant au mieux l'Eglise universelle.

Alors que de cet événement d'Eglise se dégagait une impression d'appréciation très positive, les conclusions firent l'objet d'une lettre pastorale de Mgr Mathen et d'un supplément de « Vers l'Avenir » et de « L'avenir du Luxembourg ». Toutefois, l'impulsion officielle ne fut pas celle espérée par beaucoup de diocésains, mais évidemment pas par tous. Certains avaient, en effet, été déçus de ne plus retrouver des propositions auxquelles ils tenaient ou ils avaient critiqués des formulations. De plus, dans le diocèse et ailleurs, on entendit dire qu'à Nassogne, le poids de l'orientation unanime des théologiens du diocèse et celui des mouvements furent trop lourds et que les paroisses furent sous-représentées. Soit une critique souvent entendue lors de mes décennies de participation au CGAL-CIL, qui montre la grande différence existant entre le monde souvent très varié des paroisses et celui de groupes organisés, dont ceux qui, à Nassogne et ensuite, appuyèrent leurs engagements sur les motions devenues décisions diocésaines, spécialement ceux en faveur de la lutte contre la pauvreté et ceux menés dans le domaine de la formation.

A cela, sans doute faudrait-il ajouter d'autres éléments d'analyse venant de participants. Ainsi, dans *L'appel* de décembre 1985, l'abbé Paul Malherbe

avait souligné la diversité des origines, âges et fonctions des délégués, mais aussi la personnalité « d'un évêque, simple (et) disponible vivant avec humour sa tâche et ses responsabilités, parce que c'est tellement rare de pouvoir collaborer avec un évêque qui ne se prend pas pour Dieu le père ». Et dans la feuille de juin 2010 de sa paroisse, il a fort justement écrit : « Comme j'aurais aimé, avec pas mal d'autres, que notre ancien évêque, parti depuis peu vers d'autres fonctions, ait pris le temps de réfléchir et de faire siennes les perspectives pastorales que notre diocèse, soutenu par l'évêque de cette époque, Mgr Mathen, avait approuvé et encouragé, lors de l'assemblée de Nassogne (de 1985). On peut rêver, n'est-ce pas ?! ».

Oui, on peut rêver ou plutôt souhaiter que Mgr Van Cottem et son conseil soient animés de l'espoir que les délégués diocésains partageaient en 1985 : construire et vivre une Eglise diocésaine en acceptant de se laisser déranger par les hommes, les femmes et les jeunes d'aujourd'hui.

Jacques Briard

7+1= 8 priorités

300 personnes, à savoir 68 délégués des paroisses et secteurs pastoraux, 30 du monde ouvrier, 20 du monde rural, 10 du monde des indépendants, 20 de l'enseignement, 7 délégués « familles », 10 des groupes de formation chrétienne, 8 des mouvements de spiritualité, 24 du monde socio-caritatif, 25 représentants des conseils des religieux-ses, prêtres et diacres, 7 membres du conseil épiscopal, 12 délégués des deux conseils pastoraux diocésains, 7 théologiens, 15 jeunes et le groupe organisateur, ou encore 200 laïcs, 70 prêtres, 20 religieux-ses et diacres, 4 représentants des diocèses proches et 6 observateurs des Eglises du Tiers-Monde, telle est l'assemblée qui s'est réunie à Nassogne du 25 au 27 octobre 1985.

Les décisions de l'assemblée font ressortir 7 priorités rassemblées autour de 4 grands axes : pauvreté, pluralisme, participation, formation. L'évêque, Mgr Mathen, ajoute une 8^e priorité :

1^e priorité

Considérant que les chrétiens vivent dans un monde sécularisé et pluraliste, que des chrétiens sont déjà engagés avec des non-chrétiens et des non-croyants dans des réalisations communes dans les domaines social, culturel et politique, nous demandons que l'Eglise diocésaine reconnaisse comme véritable action d'Eglise les mouvements chrétiens qui rassemblent des croyants, des chrétiens et des non-chrétiens, dans des recherches sur le sens de la vie.

2^e priorité

Considérant la période de crise économique qui multiplie et aggrave les situations d'exclusion, l'urgence que représente l'Évangile et plus spécialement la première béatitude, nous demandons que l'Eglise du diocèse ait une parole prophétique dénonçant les injustices, qu'elle s'engage comme partenaire et coresponsable des exclus de notre société, qu'elle s'engage dans la lutte contre les pauvretés avec tous les hommes de bonne volonté.

3^e priorité

Considérant que de plus en plus d'adultes aujourd'hui poursuivent leur formation bien au-delà de l'école, que la foi chrétienne mérite elle-même d'être toujours plus approfondie, que par ailleurs nous vivons dans un monde où la référence commune n'est pas d'abord chrétienne, nous demandons que l'Eglise diocésaine promeuve, pour tous les adultes, laïcs et prêtres, une formation de base et une formation permanente qui tienne compte du vécu et du phénomène de sécularisation.

4^e priorité

Considérant d'une part le souci fortement exprimé dans les réponses des secteurs et paroisses d'évangéliser les jeunes, de maintenir le contact entre l'institution et les jeunes (particulièrement au-dessus de 12 ans), d'autre part le fait que les jeunes, parlant d'eux-mêmes, sont moins sensibles à l'institution, mais sont très demandeurs de dialogue d'égal à égal, nous demandons que l'Eglise du diocèse contribue à offrir aux jeunes des lieux de partage d'Évangile, de réflexion, de prière, d'éveil au sens chrétien de la vie.

5^e priorité

Nous demandons que l'Eglise diocésaine, par les groupes régionaux (par exemple un secteur ou un doyenné) collabore à des projets concrets de développement dans le Tiers-Monde en lien avec Entraide et Fraternité.

6^e priorité

Nous demandons que l'Eglise du diocèse apporte tout son soutien au travail des Mouvements d'adultes et de jeunes. Nous demandons aux chrétiennes et aux chrétiens, religieuses et religieux, à tout qui a des responsabilités particulières dans l'Eglise diocésaine et dans la société, de soutenir activement et concrètement le travail des Mouvements là où ils existent déjà, de le susciter là où ils n'existent pas encore.

7^e priorité

Que l'Eglise diocésaine redécouvre le sens, la valeur du rassemblement dominical des chrétiens qui se fait à partir de l'eucharistie.

8^e priorité – priorité épiscopale

Considérant tout ce que les paroisses peuvent accomplir pour l'accueil des personnes, spécialement des malades, pour l'éducation à la foi, pour le soutien de bien des initiatives, pour des célébrations offertes aux chrétiens des différents milieux, que l'Eglise diocésaine favorise un renouveau des paroisses, petites ou grandes, dans le cadre des secteurs pastoraux.

“Plus que des textes, c'est un esprit qui a caractérisé l'Assemblée diocésaine du diocèse de Namur à Nassogne [...], lit-on en introduction des rapports de celle-ci. Sachant qu'il y avait des sensibilités différentes chez les participants, qu'un certain pluralisme de fait existe entre croyants, non seulement le travail dans des groupes a été possible, mais il a été souvent de grande qualité. L'Assemblée diocésaine, ce fut un événement, une expérience d'Eglise, l'expérience d'une Eglise missionnaire.”

Nostalgie ? Combat d'anciens ?

Je n'ai pas participé à Nassogne. A l'époque, j'ai ressenti auprès des participants revenant de Nassogne une euphorie certaine. C'était comme s'il y avait deux catégories de chrétiens : ceux qui avaient vécu l'expérience, puis les autres qui ne comprenaient pas toujours mais à qui on disait que tout serait possible. Ce n'est que plus tard, grâce au SENEVE et comme participante au GREF, que certains messages devenaient un peu plus clairs.

Mais aujourd'hui, qu'en reste-t-il ? De la nostalgie ? Un combat d'anciens ? Après une petite enquête autour de moi, il apparaît que peu d'ânés savent ce qu'avait été Nassogne, et c'est seulement chez les moins de 50 ans...

Nassogne a donc été selon moi un fait marquant pour une catégorie de personnes, mais ne semble pas avoir engendré une vitalité qui se perpétuerait encore aujourd'hui. Pourquoi ? Peut-être n'y avait-il pas assez de levain dans la pâte.....

Quelle serait la réaction des moins de 45 ans si on leur disait les décisions prises à Nassogne ? Cela les intéresserait-il ?

Personnellement, je ne souhaite pas fêter un événement qui a peu ou plus de sens aujourd'hui. Ne devrait-on pas plutôt se poser la question : quel sens donnons-nous aujourd'hui à nos pratiques éventuelles, à nos engagements, à notre vie ? L'évangile nous dit-il encore quelque chose ?

Sans doute ai-je pris beaucoup de distance par rapport à l'église « institution » et par rapport à la « pratique religieuse ». Je crois aujourd'hui plus à l'émergence de petits groupes pluralistes, dont l'objectif est davantage tourné vers le vécu concret, loin des églises et des cathédrales. Groupes où les femmes et les hommes se prennent eux-mêmes en charge. Groupes où la spiritualité a son sens.

Odile Hilgers

L'après Nassogne en MOC Luxembourg

L'Assemblée diocésaine de Nassogne a eu des suites particulières dans la partie luxembourgeoise du diocèse, où le MOC a organisé une journée de rencontre qui a provoqué des initiatives de certains mouvements. Michel Habran y fait écho.

Le 26 avril 1986, la Fédération du MOC de la province de Luxembourg met sur pied, aux « Fourches » à Herbeumont, une journée de rencontre entre membres, militants et responsables des organisations afin de promouvoir et de prolonger la dynamique de l'Assemblée Diocésaine.

Il s'agissait donc de sensibiliser aux résolutions votées et aux thèmes généraux abordés à Nassogne, par ailleurs familiers aux personnes présentes: la participation, l'exclusion sociale et la pauvreté, le monde du travail, la question du sens et de l'agir dans un monde pluraliste.

L'abbé Philippe Goffinet, alors professeur au grand séminaire de Namur avait été sollicité pour aider les participants à situer l'assemblée de Nassogne dans le contexte ambiant de l'époque puis d'en dégager les points forts.

Depuis l'effort -tardif- de Vatican II pour mettre l'Eglise en phase avec le monde pour ne pas se laisser trop dépasser par les évolutions sociétales (Droits de l'Homme, ère des media, évolution technique et scientifique, maîtrise de la fécondité, etc.) on assiste, paradoxalement, à sa marginalisation.

L'apparition et la croissance de mouvements charismatiques, bien plus enclins aux rassemblements et à la prière qu'à l'engagement, la montée de l'intégrisme, le retour d'un type de prêtres qui veut afficher clairement son identité et se consacrer quasi exclusivement au service des âmes tout en étant allergique au discours critique des laïcs sur les pratiques d'Eglise, fait grandir la suspicion à l'intérieur des mouvements d'(ancienne) action catholique.

Pour l'abbé Goffinet, l'Assemblée Diocésaine est un essai de rénovation de l'Eglise. Elle a, certes, perdu de son arrogance et peut accepter d'entrer en dialogue sans avoir de solutions toutes faites. Il souligne l'importance des mouvements pour la mise en route d'actions concrètes, avec d'autres, en pluralité de convictions. Il les invite à choisir des priorités parmi les priorités (de l'assemblée) pour leur mise en œuvre sur le terrain. L'Eglise ne s'identifie pas, en effet, avec la hiérarchie.

Se succèdent, ensuite, à la tribune, des militants responsables venus témoigner comment leur organisation articule déjà depuis longtemps son agir dans l'esprit de bien des résolutions votées à Nassogne : Jean-Claude Schingtienne pour la JOC, Philippe Pérignon pour les Equipes Populaires, Thérèse Bosseler pour Vie Féminine, Bernadette Collet pour la Mutualité Chrétienne, Michel Habran pour la CSC et Lucien Thomas pour le MOC. En finale, Gérard Graisse témoigne au nom de « Lire et Ecrire ». Créée en août 1985, par le MOC et la FGTB, dans le cadre de la campagne contre l'analphabétisme en Communauté Française de Belgique, cette association de fait pluraliste avait tout à fait sa place dans le cadre d'une telle rencontre.

En clôture de la journée, l'assemblée du MOC ratifie unanimement la motion suivante.

1) Le fait même de l'Assemblée Diocésaine de Nasonne est fort important

En mettant en avant l'idée de Peuple de Dieu pour parler de l'Eglise, le concile Vatican II a souligné la place et le rôle des laïcs. C'est ainsi qu'il invitait instamment chaque évêque à s'entourer d'un conseil pastoral pour réfléchir avec lui les grandes orientations de son diocèse. Notre évêque a toujours tenu beaucoup à cette instance et pour mieux respecter les caractéristiques de chaque région, il a voulu un conseil pastoral pour le Luxembourg et un autre pour la province de Namur. C'est sous l'impulsion de ces conseils qu'il y a eu en 1980 « Nassogne1 » et en 1982 « Nassogne 2 ». Comprendre le monde où nous sommes et nous y engager furent les thèmes de ces deux grandes réunions diocésaines. C'est à partir de ces expériences que l'Assemblée Diocésaine a été décidée. Peu à peu, se sont

dégagés les grands axes qui ont servi de fil conducteur à cette Assemblée Diocésaine :

- *il faut lancer une vaste consultation auprès des chrétiens du diocèse et qu'ils puissent s'expliquer sur ce qu'ils vivent et ce qu'ils font, comment ils se réfèrent à Jésus-Christ dans leur vie et leur action (...)*
- *il faut une assemblée avec de vrais délégués. Les paroisses, secteurs, mouvements, écoles, communautés religieuses, institutions chrétiennes, instituts de formation ont été sollicités pour désigner les 300 délégués. Pour nous, cette notion est vraiment importante et nous souhaitons qu'elle se développe et qu'elle se multiplie dans tous les lieux d'Eglise.*
- *cette assemblée débouchera sur des décisions diocésaines. (...)*

2) Les orientations de l'Assemblée Diocésaine traduisent des choix importants

3) Pour nous, mouvements en monde populaire, la crise reste au centre de nos préoccupations

En cette fête du 1^{er} mai toute proche et dans la foulée de l'Assemblée Diocésaine, elle nous interpelle :

- *Nous ne pouvons nous taire. Il faut dénoncer sans cesse tout un processus qui veut légitimer une situation qui écrase les plus faibles, qui augmente les inégalités. Nous devons mettre en pleine lumière le scandale de choix politiques qui font des cadeaux fiscaux et autres aux plus puissants et rognent sans cesse les revenus des plus faibles.*
- *Nous ne pouvons rester sans rien faire. Dans un contexte qui vante les plus forts et met en évidence le chacun pour soi, nous devons rencontrer toutes les victimes de la crise et les organiser.*
- *Nous attachons beaucoup d'importance à toutes les formes de solidarités.*
 - o *Solidarité dans les relations quotidiennes : le monde populaire est d'abord sensible aux faits, aux actes ; c'est dans la vie de tous les jours qu'il faut développer des solidarités à tous les niveaux : professionnel, familial, entre les âges....*
 - o *Solidarité pour les grands enjeux : par exemple pour trouver des solutions au chômage, pour garantir à tous et toutes un revenu décent, des soins de santé de qualité, une pension normale.*

4) Nous apportons tout notre appui aux pratiques qui rencontrent l'esprit de l'Assemblée Diocésaine

Voici un extrait d'un «examen de conscience» qui a été proposé en chaire aux fidèles à l'occasion de Pâques.

« Nous-mêmes ne nous arrive-t-il pas trop souvent de fermer les yeux devant les injustices qui touchent des personnes que nous connaissons, de répéter des slogans qui écrasent les pauvres, qui attaquent les chômeurs, surtout les jeunes, les femmes et les immigrés, les personnes victimes d'accidents du travail et qui vivent sur le compte de la mutuelle, comme nous aimons dire avec ironie ? (...)

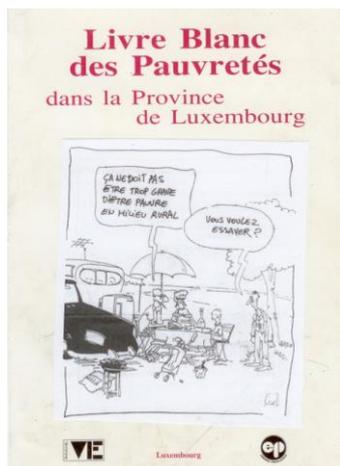
Ne nous arrive-t-il pas trop souvent de pousser au culte des élites, à une société dans laquelle ne comptent que les personnes qui ont de l'argent, du pouvoir et de l'instruction et cela au détriment et au mépris des gens qui n'ont presque rien pour vivre ? (...)

Le moment ne serait-il pas venu pour que les hommes et les femmes de bonne volonté qui ont des responsabilités dans notre société – et je pense particulièrement aux hommes et femmes politiques, aux personnels de soins de santé, aux enseignants, aux économistes, aux juristes, aux scientifiques, mais aussi aux jeunes qui ont un bel avenir devant eux – le moment ne serait-il pas venu pour que toutes et tous prennent le parti des pauvres et des exclus pour bâtir avec eux une société solidaire qui donne un maximum de chances à chacune et à chacun ? »

Après cette assemblée du MOC à Herbeumont, Vie Féminine et les Equipes Populaires reprennent à leur compte la proposition qui demande que l'Eglise de Namur s'engage résolument au nom des Béatitudes du côté des pauvres et des exclus¹. Cette proposition avait d'ailleurs recueilli le plus grand nombre de votes exprimés lors de l'Assemblée Diocésaine : 90%.

L'idée d'un « Livre Blanc sur les pauvretés » s'impose assez rapidement. Il s'agirait de donner prioritairement la parole à des personnes qui vivent des situations de précarité, de pauvreté, ou d'exclusion puis d'accompagner ces témoignages d'éléments d'information législatifs ou règlementaires.

Ce travail a exigé plus de deux ans pour aboutir. Il est le résultat d'entretiens personnels ; de nombreuses collaborations bénévoles, et du soutien du MOC Luxembourg. La coordination du comité de rédaction est surtout assurée par l'abbé Willy Noël, vicaire de la paroisse Saint-Donat à Arlon et actuellement révérend curé de Fouches. Monseigneur Mathen en signe la préface ; Kroll, J.Collignon et R.Mamdy prêtent leur concours pour en agrémenter la lecture par des illustrations originales. Plus de 2000 exemplaires sont écoulés auprès du public. Cet ouvrage a donc constitué non seulement un succès de librairie² dans la province, mais aussi un véritable instrument d'alphabétisation sociale d'une partie de la population mais surtout de responsables politiques et d'organisations sociales.



La sortie de presse du livre fait l'objet d'une opération médiatique.

Le 18 novembre 1988, le groupe porteur organise une table ronde politique avec des représentants des différents partis politiques nationaux. Messieurs Flahaut, Langendries, Monfils et Lannoye sont présents pour débattre du thème de la soirée : « Pouvoirs locaux et lutte contre la pauvreté ». Jo Mottet, rédacteur en chef de « L'Avenir du Luxembourg » est modérateur. François Martou, président du MOC

et Tonglet président d'ATD-Quart-Monde participent comme experts.

Après une soirée animée et devant plus de 700 personnes, les élus mandatés, habilités à s'exprimer au nom de leur parti, trouvent un consensus entre eux sur deux points :

- NON aux expulsions de locataires mauvais payeurs de logements sociaux pendant l'hiver
- OUI à la création d'un fonds de créance alimentaire géré par l'O.N.A.F.T.S.

Confortés par le succès de cette soirée, les Equipes Populaires et Vie Féminine décident de poursuivre leur action de sensibilisation : vente militante du livre, passage aux radios locales, articles de presse, information dans différents groupes, auprès des travailleurs sociaux, écoles, partis politiques, motion envoyée



aux 44 communes et retour de 24 réponses positives, rencontre personnelle avec les élus de la province, interpellation même des mouvements flamands frères ACW, KWB et KAV³.

Dans l'année qui suit la table ronde politique d'Arlon, les réunions décentralisées organisées dans les arrondissements (Saint-Mard, Paliseul, Marche) occasionnent émotion et empathie par la variété des témoignages personnels proclamés devant des salles archi combles et des élus locaux ou responsables de CPAS interloqués car peu habitués à ce genre d'interpellation.

François Martou, incite et engage les Equipes Populaires et Vie féminine à « *sortir de la province* » afin de faire connaître et de populariser le travail effectué. Une conférence de presse est prévue le 21 novembre 1989 à l'IPC, rue de la Loi à Bruxelles, à laquelle les grands journaux nationaux sont conviés en même temps que la TV. Ce jour-là, dans l'après-midi, une rencontre avec les présidents des partis au pouvoir est programmée. C'est l'époque des « Wilfried Maertens, premier ministre » ; celui-ci n'avait-il pas déclaré à propos de la crise économique « *les trois quarts du chemin sont accomplis* ».

Les sœurs clarisses de Virton, abandonnant leur implantation dans la région, mais sensibilisées par l'orchestration médiatique autour de la pauvreté, cèdent leur couvent de la route d'Arlon à une association doublement pluraliste⁴ et constituée pour la cause. Après bien des difficultés de fonctionnement et des transformations nécessaires au bâtiment, le couvent est devenu, aujourd'hui, une maison d'accueil pour femmes battues ou en difficultés, avec enfant(s). Elle est reconnue et subventionnée par la Région Wallonne et offre une capacité d'accueil pour 20 personnes⁵.

Les deux mouvements choisissent alors de mener prioritairement la revendication de création d'un fonds de créances alimentaires en sensibilisant à nouveau l'opinion publique, les parlementaires et les communes luxembourgeoises. Vie Féminine intègre cette revendication dans son plan d'action annuel et la porte au plan national. On sait qu'en 2010, cette problématique n'est pas encore résolue de manière satisfaisante! Les deux mouvements luxembourgeois décident aussi de développer une action de formation pour casser la trop fameuse distinction entre les « vrais pauvres » et les autres.

Comme des groupes locaux des Equipes Populaires sont préoccupés par le fonctionnement de l'aide sociale, le besoin d'approfondir le sujet émerge tout naturellement. L'Ecole du CPAS est née. Son objectif est de permettre à des citoyens du monde populaire de pouvoir s'insérer dans les conseils de l'aide sociale ou à des militants d'associations de mieux maîtriser la législation en vigueur, les enjeux et les mécanismes de pouvoir...

Programmée sur deux années, elle aborde dans un premier temps l'évolution historique de l'aide sociale, la loi organique du CPAS et le rôle des travailleurs sociaux. La seconde année, plus thématique, traite du logement social, du chômage, des soins à domicile, etc. Une brochure reprenant les interventions des animateurs est publiée et mise à disposition de toute personne intéressée. Elle couvre de larges pans de l'histoire de l'aide sociale dans notre pays.

Après la relation de cette tranche d'histoire sociale voire ecclésiastique, il serait inconvenant de ne pas citer l'abbé Paul Lecomte, aumônier du MOC et des organisations, actuellement révérend curé de Chiny. Avec conviction, il a

su susciter, proposer, tenir et tenir encore, mobiliser, entraîner bien des militants et militantes d'organisations dans ce qu'il faut bien appeler les suites en MOC de l'Assemblée Diocésaine de Nassogne.

Vingt-cinq ans plus tard, le type d'engagement militant s'est beaucoup modifié, les organisations d'éducation permanente sont confrontées à la difficulté de recruter et de mobiliser, à l'instar de bien des institutions dont l'Eglise. La question de leur financement n'est pas le moindre problème en période de disette budgétaire des pouvoirs publics.

Il faut aussi faire un constat amer : la pauvreté n'a pas cessé de s'amplifier, dans le diocèse, en Belgique ou ailleurs dans le monde. Certes, les actions humanitaires conduisent souvent à des résultats positifs pour des individus, mais elles ne parviennent pas à juguler les systèmes, les mécanismes et les logiques à l'œuvre qui produisent la pauvreté et l'inégalité. Peut-être faudra-t-il un jour s'attaquer à cette autre face de la médaille : la richesse!
Un autre Nassogne en perspective ?

Michel Habran

¹ Considérant la période de crise économique qui multiplie et aggrave les situations d'exclusion, l'urgence que représente l'Evangile, et plus spécialement, la première béatitude :

- que l'Eglise du diocèse ait une parole prophétique dénonçant les injustices
- qu'elle s'engage comme partenaire et coresponsable des exclus de notre société
- qu'elle s'engage dans la lutte contre les pauvretés avec tous les hommes de bonne volonté.

² Achevé d'être imprimé sur les presses de l'imprimerie BARRAS à Bouillon, le 18 novembre 1988.

³ ACW :Algemeen Christelijk Werknemersverbond = le pendant flamand du MOC.
KWB: Katholieke Werkliedenbond = +/- le pendant flamand des Equipes Populaires.

KAV : Kristelijke Arbeiders Vrouwenbeweging =+/- le pendant flamand de Vie Féminine.

⁴ Elle était constituée – et l'est encore - de partenaires privés et publics (associations, communes et CPAS) et d'associations d'obédience chrétienne ou autres.

⁵ « La Maison du Pain » ASBL, 66, Route d'Arlon, 6760 Virton. Tél : 063577802